

Appel à projets (AAP) :

« Obtention variétale pour les espèces légumineuses fourragères et à graines »

Mise à jour : septembre 2022

Organisme pilote

Etablissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer).

Destinataires / cibles

Les opérateurs privés (entreprises, instituts techniques, etc.) de sélection variétale de légumineuses, le cas échéant en association entre eux et/ou avec des opérateurs publics.

Description synthétique et objectifs généraux

Dans le cadre du plan France Relance et du plan protéines végétales, l'AAP « Obtention variétale » vise au développement de méthodes de sélection variétale et de caractérisation des variétés de légumineuses. Il soutient des investissements matériels et immatériels, des prestations de services et des charges de personnel pour la réalisation des projets présentés, avec des taux d'aide des coûts éligibles différenciés en fonction de la taille des partenaires bénéficiaires :

- petites entreprises : 60 % ;
- moyennes entreprises : 50 % ;
- grandes entreprises : 40 %.

L'objectif général est de favoriser le développement de l'offre variétale en légumineuses actuellement insuffisante pour faciliter l'augmentation des surfaces consacrées à ces cultures.

Période / récurrence

L'AAP est ouvert depuis le 3 février 2021 et jusqu'au 31 décembre 2022 pour le dépôt des dossiers.

Leviers de gestion durable de l'azote

Les légumineuses fixent l'azote atmosphérique. Elles nécessitent peu ou pas d'apport en azote pendant leur cycle cultural et permettent de réduire les apports d'engrais minéraux pour la culture suivante.

L'objectif général du plan protéines végétales est le doublement des surfaces en légumineuses d'ici 2030, ce qui permettrait, toutes choses égales par ailleurs, de réduire la consommation d'azote minéral en France de 7 %, soit une réduction de près de 150 000 tonnes d'azote par an.

Modalités et critères de sollicitation

Le dossier est à déposer auprès de FranceAgriMer en conformité avec les modalités prévues pour cet AAP.

Pour en savoir plus...

Site de FranceAgriMer

Présentation de l'AAP : accueil de www.franceagrimer.fr / taper « sélection variétale des légumineuses » dans le moteur de recherche ou directement : <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance-Agriculture/Projet-collectif-ou-de-recherche/Le-plan-proteines-vegetales/Plan-de-structuration-des-filieres-proteines-vegetales-volet-II-selection-Varietale>

Plateforme Démarches Simplifiées pour la demande :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aap-fam-obtention-varietale-plan-proteines>